

V-Lock, la start-up troyenne du stationnement vélo connecté, remporte le 1er prix européen de l'EUT+ Innovation Program 2026

Troyes, le 8 juillet 2026 — Née à l'Université de Technologie de Troyes (UTT) et incubée aujourd'hui à la Technopole de l'Aube en Champagne, la start-up V-Lock vient de remporter le premier prix de l'EUT+ Innovation Program 2026. Le 3 juillet dernier à Dublin, ses co-fondateurs se sont imposés face aux meilleures équipes des neuf universités de technologie européennes réunies au sein de l'alliance EUT+. Une reconnaissance internationale pour une solution imaginée et fiabilisée à Troyes, où douze bornes de stationnement vélo sécurisées et gratuites sont aujourd'hui à la disposition des habitants.

Une victoire européenne pour un projet né à Troyes

Du 30 juin au 3 juillet 2026, V-Lock a représenté l'UTT lors de la finale de l'EUT+ Innovation Program, le programme d'incubation et le concours de start-up de l'alliance EUT+ (European University of Technology). Cette alliance rassemble neuf universités de technologie européennes, réparties dans neuf pays, autour d'une même ambition : mettre la technologie au service de l'humain. L'UTT en est le campus français et le membre fondateur.

À l'issue d'un pitch de trois minutes présentées devant un jury international, V-Lock a été désignée grande gagnante de l'édition 2026, le 3 juillet à 17h à Dublin.

« Jamais nous n'aurions imaginé défendre notre vision quelques années plus tard devant un jury européen, face aux meilleures équipes des neuf universités partenaires. Cette récompense, ce n'est pas seulement celle d'un pitch de trois minutes : c'est celle des centaines d'heures passées à concevoir, tester, recommencer et convaincre, des premiers prototypes jusqu'aux premières bornes installées sur le terrain », confie Romain Rudent, co-fondateur de V-Lock.



Photo de la remise des prix à Dublin (de gauche à droite : Ondrej Svoboda EUT+ project manager, Romain Rudent &, Antoine Desveronnières les co-fondateurs de V-Lock)

Lever le principal frein à la pratique du vélo : le vol

Alors que l'usage du vélo connaît un essor sans précédent dans les villes françaises, le vol demeure le principal frein à l'adoption de ce mode de transport écologique. C'est pour répondre à cet enjeu que V-Lock a développé une borne de stationnement intelligente et sécurisée, intégrant un système de verrouillage robuste piloté depuis une simple application mobile.

Alimentées par énergie solaire, les bornes ne nécessitent ni raccordement ni travaux lourds de génie civil : le dispositif est totalement autonome et respectueux de l'environnement. Les cyclistes n'ont plus besoin de transporter un cadenas ; stationner et récupérer son vélo devient un geste simple et rapide, directement intégré à l'espace urbain. Les bornes sont conçues et fabriquées dans le Grand Est.

Concrètement, un cycliste sécurise son vélo en moins de 30 secondes. La borne s'appuie sur une chaîne robuste qui permet d'attacher à la fois le cadre et la roue avant, pour une protection optimale contre le vol. Cette chaîne offre aussi une grande flexibilité : elle s'adapte à tous les types de vélos, du vélo de ville au VTT en passant par le vélo à assistance électrique.

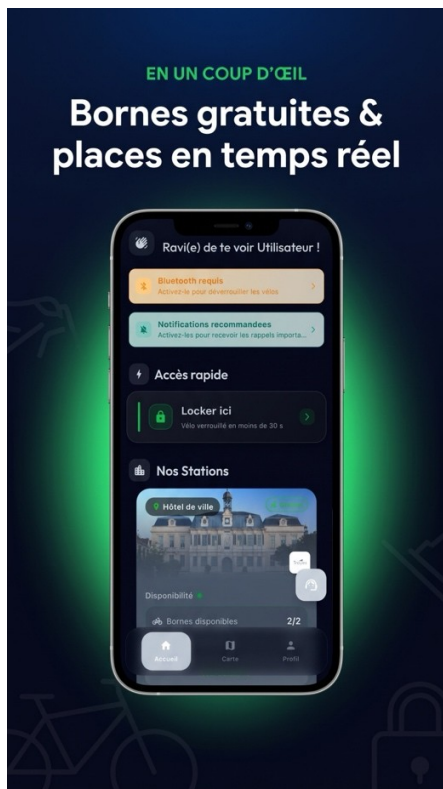


Photo d'une borne V-Lock en face de la médiathèque Jacques-Chirac à Troyes

À Troyes, un service gratuit pour tous les cyclistes

Depuis juin 2025, douze bornes V-Lock réparties sur cinq stations sont déployées à Troyes, en partenariat avec la Ville. Plus d'un an après leur installation, le service a fait ses preuves et rassemble déjà une communauté grandissante d'utilisateurs.

Point essentiel : pour les cyclistes troyens, le service est entièrement gratuit, et sécuriser son vélo prend moins de 30 secondes. Il suffit de télécharger l'application V-Lock, de repérer la station la plus proche et d'attacher son vélo, cadre et roue avant, pour une protection optimale. V-Lock invite tous les habitants de Troyes et de l'agglomération à profiter de ce service pour se déplacer à vélo l'esprit tranquille.



Capture d'écran de la page d'accueil de l'application mobile V-Lock

Après Troyes, cap sur de nouvelles villes et entreprises

Fort de cette distinction européenne et d'un premier déploiement fiabilisé à Troyes, V-Lock souhaite désormais accélérer. La start-up s'adresse aux collectivités clientes qui cherchent à encourager les mobilités douces, mais aussi aux entreprises désireuses d'offrir un stationnement vélo sécurisé à leurs collaborateurs et visiteurs. La solution est disponible en location comme à l'achat et s'installe en quelques heures sans travaux.

« Cette victoire est une étape, pas une arrivée. Notre technologie est aujourd'hui prête pour un déploiement à grande échelle. Nous invitons les collectivités et les entreprises à nous contacter pour échanger sur la manière dont V-Lock peut contribuer à leur stratégie de mobilité durable », conclut Antoine Desveronnieres, président et co-fondateur de V-Lock.

À propos de V-Lock

V-Lock est une start-up du Grand Est, issue de l'Université de technologie de Troyes et incubé aujourd'hui à la Technopole de l'Aube en Champagne, spécialisée dans les bornes de stationnement vélo connectées, sécurisées et solaires. Sa mission : lever le principal frein à la pratique du vélo, le vol, pour accompagner les villes et les entreprises vers une mobilité plus durable. V-Lock est notamment soutenue par Bpifrance et la Ville de Troyes.

Contact presse

Antoine Desveronnieres — Président de V-Lock

contact@v-lock.fr | 06 15 72 61 78

www.v-lock.fr